

*Questions orales*

## LES IMPÔTS QUE DOIVENT PAYER LES GAGNE-PETIT

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** La ministre veut-elle répondre à la question? Est-il raisonnable qu'une personne dont le revenu imposable est de \$2,040 doive payer \$190.30 d'impôt en 1985 alors qu'elle n'avait rien à verser au fisc l'année précédente parce que nous pensions qu'elle n'en avait pas les moyens?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, nous avons fait davantage pour les contribuables à faible revenu que d'autres gouvernements et nous avons l'intention de continuer à le faire. Nous ne rendrions cependant pas service aux Canadiens si nous n'éliminions pas le déficit. Les Canadiens le savent et je voudrais bien que le député le reconnaisse.

**M. Deans:** Où la ministre pense-t-elle que des gens qui ont un revenu imposable de \$2,040 trouveront près de . . .

**M. le Président:** A l'ordre. Je prie le député de ne pas simplement répéter la question.

**M. Deans:** Si vous écoutiez, vous verriez peut-être ce que je veux dire.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Deans:** Où la ministre pense-t-elle qu'une personne dont le revenu imposable est de \$2,040 pourra trouver \$200 de plus en un an pour payer des impôts puisque la ministre sait très bien que ceux qui ont un tel revenu n'ont pas l'argent nécessaire?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** A l'ordre! C'est exactement la même question.

\* \* \*

## LES JEUNES

## L'ANNONCE DES PROGRAMMES PRÉVUS PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le gouvernement va, semble-t-il, fermer la Chambre mercredi pour un congé de dix jours sans annoncer un programme destiné aux jeunes . . .

**Des voix:** Règlement!

**M. Hnatyshyn:** Il ne connaît même pas le Règlement.

**Une voix:** Il ne le comprend pas.

**M. le Président:** A l'ordre! La question, s'il vous plaît.

**M. de Corneille:** . . . malgré le fait que les Canadiens de tous âges ont les yeux tournés vers le sénateur Hébert qui poursuit sa grève de la faim au nom du programme Katimavik et des jeunes du pays. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas à nous offrir à l'heure actuelle un programme destiné aux jeunes,

ou joue-t-il plutôt au chat et à la souris avec le sénateur Hébert et nos jeunes?

[Français]

**L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, il y a une réponse que j'ai donnée tantôt et que je répète une autre fois. Le gouvernement du Canada ne créera pas de programme à la vapeur, indépendamment des fameux rapports que vous avez déposés et dont vous voulez qu'on tienne tant compte. On ne créera pas de programme parce que quelqu'un fait une grève de la faim.

[Traduction]

## ON DEMANDE UNE ANNONCE AVANT LE CONGÉ DE PÂQUES

**M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Si le gouvernement a déjà un programme utile, pourquoi n'en saisit-il pas le Parlement avant les vacances de Pâques, au lieu de faire traîner les choses jusqu'à ce que la Chambre ajourne?

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, manifestement, le député a pratiqué la politique de l'autruche. Le gouvernement n'est au pouvoir que depuis peu, mais il a déjà consacré 700 millions de dollars à des programmes destinés expressément à créer des emplois pour les jeunes. En fait, il en a créé 50,000 au moins alors qu'au total, il y a eu perte d'emplois pendant la période où le député siégeait sur les banquettes ministérielles. Depuis leur arrivée au pouvoir, les conservateurs ont fait plus pour les jeunes en matière de création d'emplois que le gouvernement libéral au cours de la période où le député a siégé comme ministériel.

\* \* \*

● (1425)

## LE REVENU NATIONAL

## LA SAISIE DU LIT D'UNE CONVALESCENTE

**M. Simon de Jong (Regina-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Comme il le sait sans doute, jeudi dernier, les fonctionnaires de son ministère se sont introduits de force chez Bill et Anna Rijswijch de Delta, en Colombie-Britannique. Les fonctionnaires en question ont obligé M<sup>me</sup> Rijswijch, qui venait de subir une grave intervention chirurgicale, à quitter son lit afin de le saisir. Le ministre peut-il nous dire en vertu de quel article de la Déclaration des droits du contribuable cet acte a été commis?

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, naturellement j'ai été très ennuyé d'apprendre cet incident par les journaux. Nous étudions la question pour voir si les choses se sont bien passées ainsi. Si c'est le cas, je veillerai personnellement à ce que le lit soit renvoyé avec les excuses de Revenu Canada.